

RÉSUMÉ DU MÉMOIRE DE BRUNO PELLETIER

VOTE PROPORTIONNEL MIXTE

-J'appui le concept de vote proportionnel mixte. Le système actuel crée des injustices, comme le fait que ça prend au PLQ environ 20% de plus de votes que le PQ pour pouvoir remporter l'élection.

Mon mémoire se concentre sur le mode de financement des partis politiques. Car de ce côté, il y a aussi place à des modifications importantes pour rendre le système plus équitable.

FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES

-Nous devrions revoir le financement des partis politiques. Je crois que le gouvernement du Québec devrait financer à 100% les partis politiques provinciaux.

-Généralement, les partis qui ont la cote chez les hauts revenus récoltent beaucoup plus d'argent que les partis qui ont la cote de la classe moyenne ou des moins nantis. Puisque le gouvernement rembourse 75% des dons sur les premiers 400 \$, l'état québécois donne beaucoup plus de fonds publics aux partis qui ont la cote chez les nantis. Il y a là une distorsion énorme.

-Il faut faire en sorte que les politiciens soient indépendants financièrement face à qui que ce soit.

-Chaque électeur devrait avoir la même valeur financière pour les politiciens.

-Les moyens financiers des partis politiques devraient refléter davantage leurs appuis et moins le revenu moyen de leurs supporters.

-Plusieurs facteurs risquent de creuser l'écart financier déjà énorme entre les partis. En voici quelques-uns :

- 1- Permettre les bureaux de votes dans les maisons d'hébergements privées.
- 2- Augmenter les candidatures ethnoculturelles.
- 3- Le mode de scrutin proportionnel-mixte.
- 4- La proposition de réduire le nombre d'électeurs par comté à +/- 15% au lieu de +/- 25% de la moyenne d'électeurs par comté, sans augmenter le nombre total de comtés.

Note : -J'appui les mesures 1-2-3 pour améliorer la démocratie, mais leur effet secondaire d'accentuer l'écart financier entre les partis devrait être compensé par un financement gouvernemental équitable des partis politiques pour réduire cette distorsion.

Pour la mesure 4, une augmentation du nombre de comtés devrait être envisagée pour éviter de réduire le nombre de comtés en régions éloignées.

-En plus de rembourser 75% du premier 400 \$ de dons, l'état rembourse 50% des dépenses électorales des candidats récoltant au moins 15% des votes, et verse une ristourne annuelle aux partis politiques. De plus, l'état paie des frais de bureaucratie pour gérer le système de financement actuel. Donc, un financement à 100% des partis politiques par l'état ne coûterait pas beaucoup plus aux contribuables.

-En finançant les partis selon le pourcentage ou leur nombre de votes obtenus, ça inciterait plus les partis à faire sortir leur vote et ça motiverait davantage les électeurs à aller voter, même dans des comtés

où leur parti a peu de chances. Si par exemple le gouvernement donnait 4 \$ par année aux partis par vote obtenu, puisque nous avons des élections aux 4 ans, chaque vote rapporterait 16 \$ aux partis politiques.

Je m'interroge à savoir si les partis doivent être subventionnés selon le NOMBRE de votes recueillis ou selon le POURCENTAGE de vote. Chaque option a ses avantages et ses désavantages. La solution idéale est peut-être un mélange des 2 options. La moitié des fonds pourrait être attribuée aux partis selon le nombre de votes reçus, et l'autre moitié selon le pourcentage de votes reçus.

-Si le gouvernement subventionnait encore plus les partis politiques, ça ne serait **initialement** pas bien vu de l'opinion publique. Mais si les 3 principaux partis s'entendent, aucun parti ne pourra se faire du capital au détriment des autres. On doit prendre le temps d'expliquer les avantages d'un tel système :

- Ça sera plus équitable entre les partis.
- Ça augmentera la valeur et l'importance de chaque vote.
- Les citoyens auront une valeur égale.
- Ça épurera les mœurs politiques, etc.

-Un financement gouvernemental soulève aussi plusieurs questions, dont celles-ci auxquelles je propose des réponses dans mon mémoire complet:

1- Est-ce que les partis politiques pourraient toujours vendre des cartes de membres ?

2- Est-ce que les partis politiques pourraient toujours tenir des activités populaires pour mobiliser leurs membres, tel des déjeuners, des soupers, etc. ?

3- Qu'arrivera-t-il si un nouveau parti est fondé sans avoir le droit de ramasser d'argent et que le gouvernement ne lui en donne pas non plus car ce parti n'a pas obtenu de votes lors d'une élection générale ou partielle ?

4- Qu'arrivera-t-il si quelqu'un veut se présenter comme candidat indépendant, s'il ne peut pas récolter de financement, ni utiliser son argent personnel ?

-Un financement gouvernemental équitable réglerait le problème d'argent de l'ADQ.

-Si les partis provinciaux étaient financés par l'état, on devrait faire de même au municipal.

-Si on finance par l'état les partis politiques, je crois que l'on doit procéder sensiblement de la même façon pour financer un référendum à l'échelle du Québec. Pour être équitable, l'état devrait offrir le montant limite permit par la loi à chacun des 2 comités.

-Si on tenait des élections à dates fixes, qu'arriverait-il en cas de gouvernement minoritaire ?

-Je ne suis pas d'accord avec l'idée de demander 2 cartes d'identité pour permettre aux gens de voter. Une carte est suffisante pour assurer l'intégrité du vote.

-Mes recommandations plus détaillées se retrouvent dans mon mémoire complet de 5 pages.

Bruno Pelletier
368, de l'Église Sud, #24
Rimouski, Québec
G5L 6K9

Téléphone domicile : 418-723-2106
Téléphone bureau : 418-724-4232, p. 246 (Du dimanche au jeudi)
Adresse courriel : bruno_pelletier@cgocable.ca

MÉMOIRE
SUR LA
RÉFORME ÉLECTORALE
DU QUÉBEC



Préparé par
Bruno Pelletier

DÉCEMBRE 2005

VOTE PROPORTIONNEL MIXTE

-Je juge important que nous procédions à une révision du mode de scrutin pour instaurer une certaine proportionnalité. Car le système actuel crée des résultats inéquitables, et parfois injustes. Notamment le fait que ça prend environ 7% de plus de votes au PLQ qu'au PQ pour prendre le pouvoir.

Mais quand on dit que ça prend au PLQ 7% de plus que le PQ pour gagner, en réalité, ça prend au PLQ environ 20% de plus de votes que le PQ, et non pas 7%. Car si le PLQ doit obtenir environ 42% des votes quand le PQ en obtient 35%, ça veut dire que pour chaque tranche de 100 votes au PQ, le PLQ doit en obtenir 120 pour remporter l'élection. Donc, 1.2 millions au PLQ pour 1 million au PQ, soit 20% de plus.

C'est un peu comme si en série au hockey, le PLQ devait gagner 6 victoires, contre seulement 5 pour le PQ pour être nommé champion. Le système actuel fait aussi peu de place aux tiers partis, même ceux qui récoltent un pourcentage substantiel de votes, comme l'ADQ. Donc, des changements s'imposent.

Je ne formulerais pas beaucoup plus de commentaires sur le volet proportionnel-mixte et les autres suggestions concernant les règles du scrutin proposées dans la réforme. Je crois que globalement, les modifications réduiront plusieurs iniquités du système actuel.

J'aimerais me concentrer sur le mode de financement des partis politiques. Car de ce côté, il y a place à des modifications importantes pour rendre le système plus équitable.

FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES

-Nous devrions revoir le financement des partis politiques, car bien que possiblement le meilleur en Amérique du Nord, le système québécois actuel a beaucoup d'effets secondaires. Je crois que le gouvernement du Québec devrait financer à 100% les partis politiques provinciaux.

Généralement, les partis qui ont la cote chez les hauts revenus récoltent beaucoup plus d'argent que les partis qui ont la cote de la classe moyenne ou des moins nantis. Or, les hauts revenus sont pourtant beaucoup moins nombreux que la classe moyenne. Il y a là une distorsion énorme. Par exemple, au provincial, le PLQ récolte beaucoup plus d'argent que le PQ et l'ADQ, et au fédéral les Conservateurs récoltent beaucoup plus d'argent que le PLC, le NPD et le Bloc.

Certains donnent pour avoir des faveurs. D'autres donnent parce qu'ils en ont reçus. D'autres donnent de craintes de ne pas recevoir de contrats, etc. Bref, le système actuel sens mauvais. Le scandale des commandites est un bon exemple de l'influence néfaste du système de financement des partis politiques sur la classe politique.

Il faut faire en sorte que les politiciens soient indépendants financièrement face à qui que ce soit. Chaque électeur doit avoir la même valeur financière pour les politiciens. Or présentement, ce n'est pas le cas. Notre système fait continuellement pleuvoir sur les politiciens des allégations de conflits d'intérêts et de corruption, à tort ou à raison, dans plein de dossiers. Si les politiciens veulent redorer leur image, un des moyens est de mettre fin au financement actuel des partis politiques.

Le système actuel m'apparaît inéquitable à plusieurs niveaux. Voici quelques mises en situation concernant les systèmes de financement Nord Américains actuels :

A- Si 2 partis voient le jour, et qu'un défend les femmes et l'autre les hommes, lequel aura le plus de chances de recueillir des fonds et se développer ? **Est-ce ça la démocratie ? ? ?**

B- Si 2 partis voient le jour, et qu'un défend les 5% de plus riches et l'autre les 5% de plus pauvres, lequel aura le plus de chances de recueillir des fonds et se développer ? **Est-ce ça la démocratie ? ? ?**

C- Si 2 partis voient le jour, et qu'un défend les baby boomers et l'autre les jeunes adultes, lequel aura le plus de chances de recueillir des fonds et se développer ? **Est-ce ça la démocratie ? ? ?**

D- Si 2 partis voient le jour, et qu'un défend la Gaspésie et l'autre Westmount, lequel aura le plus de chances de recueillir des fonds et se développer ? **Est-ce ça la démocratie ? ? ?**

E- Si 2 partis voient le jour au Canada, et qu'un défend les provinces les plus riches et l'autre les provinces les plus pauvres, lequel aura le plus de chances de recueillir des fonds et se développer ? **Est-ce ça la démocratie ? ? ?**

F- Si 2 partis voient le jour aux États-Unis, et qu'un défend les blancs et l'autre les noirs, lequel aura le plus de chances de recueillir des fonds et se développer ? **Est-ce ça la démocratie ? ? ?**

-Puisque le gouvernement rembourse 75% des dons sur les premiers 400 \$, et puisque les partis qui ont la cote chez les mieux nantis ramassent beaucoup plus que les partis qui ont plutôt la cote de la classe moyenne et des moins nantis, cela fait en sorte que l'état québécois donne beaucoup plus de fonds publics aux partis qui ont la cote chez les nantis. Et avec ces fonds publics, ils peuvent compétitionner plus facilement les partis qui ont la côte chez les petits et moyens revenus. Est-ce que c'est juste que l'état subventionne beaucoup plus les partis qui ont la cote chez les nantis ? **Est-ce ça la démocratie ?**

Si au niveau des votes, ça en prend 20% de plus au PLQ qu'au PQ pour gagner, la même réalité se produit, mais à l'inverse au niveau du financement. Si ça prend au PLQ 100 électeurs pour récolter 500 \$, ça en prend 200-300 au PQ, et peut-être plus, pour ramasser le même montant. Les moyens financiers des partis politiques devraient refléter davantage leurs appuis et moins le revenu moyen de leurs supporters.

FACTEURS AUGMENTANT LA DISTORSION ENTRE LES PARTIS

Plusieurs facteurs risquent de creuser l'écart financier déjà énorme entre les partis. En voici quelques-uns :

1- Nous voulons permettre les bureaux de votes itinérants dans les maisons privées d'hébergements. C'est une très bonne mesure, très positive pour notre démocratie. Mais c'est une mesure qui favorise le PLQ, puisque les aînés appuient massivement ce parti.

2- Le financement plus généreux pour favoriser un plus grand nombre de candidatures ethnoculturelles est aussi une mesure que j'appui. Mais puisque le PLQ est et de loin le parti qui récolte le plus d'appuis chez les anglophones et les allophones, cette mesure augmentera encore davantage le fossé financier entre le PLQ et le PQ.

3- Le mode de scrutin proportionnel-mixte augmentera plus souvent qu'autrement le nombre de députés du PLQ et réduira celui du PQ. Or, il est plus facile de récolter des fonds dans un comté quand un parti y a le député. Donc, le système proportionnel-mixte permettra au PLQ de récolter plus de financement et réduira le financement du PQ. L'écart financier déjà très grand, sera encore plus énorme.

4- La proposition de réduire le nombre d'électeurs par comté à +/- 15% au lieu de +/- 25% de la moyenne d'électeurs par comté, sans augmenter le nombre total de comtés, signifie moins de comtés dans les régions "péquistes" et plus de comtés dans les régions "libérales". Donc, pour la même raison que le point précédent, cette proposition creusera l'écart financier PLQ/PQ.

(En passant, cette proposition risque d'être la plus impopulaire dans les régions éloignées. On devrait plutôt augmenter le nombre de comtés pour réduire la distorsion entre comtés, au lieu de réduire le nombre de comtés en régions éloignées.)

5- À chaque année, l'écart en dollar se creuse toujours plus entre les riches, la classe moyenne et les pauvres. Je crois que cet écart grandissant creusera toujours plus l'écart financier entre les partis qui ont la cote chez les nantis et les autres partis.

Donc, il faudrait un financement gouvernemental des partis politiques pour réduire cette distorsion, et non l'augmenter comme le feront les mesures proposées présentement.

-En plus de rembourser 75% du premier 400 \$ de dons, l'état rembourse 50% des dépenses électorales des candidats récoltant au moins 15% des votes, et verse une ristourne annuelle aux partis politiques selon leurs votes obtenus à l'élection. L'état se trouve déjà à financer très majoritairement les partis politiques.

Le scandale des commandites, l'enquête de la GRC et la commission Gomery vont coûter aussi cher aux Canadiens et aux Québécois que plusieurs années de financement gouvernemental (fédéral dans ce cas-ci) leur coûteraient... Un tel financement n'éliminerait pas, mais réduirait le risque de corruption.

De plus, l'état paie des frais de bureaucratie pour gérer le financement par la population des partis politiques. Donc, un financement à 100% des partis politiques par l'état ne coûterait pas beaucoup plus qu'actuellement aux contribuables.

Les partis politiques dépensent beaucoup de temps et d'argent à organiser des activités de financement. Avec un financement gouvernemental, les partis politiques économiseraient d'importantes sommes qu'ils pourraient plutôt utiliser pour l'élection, pour organiser des activités politiques, etc.

En finançant les partis politiques selon le pourcentage ou leur nombre de votes obtenus, ça inciterait davantage les partis politiques à faire sortir leur vote. Ça pourrait aussi motiver davantage les électeurs à aller voter, même dans des comtés où leur parti n'a pas de chances de l'emporter. En effet, si par exemple le gouvernement donnait 4 \$ par année aux partis politiques par vote obtenu, puisque nous avons des élections en moyenne aux 4 ans, ça veut dire que chaque vote rapporterait 16 \$ aux partis politiques. Ça créerait une dynamique intéressante pour augmenter les taux de votation.

Je m'interroge à savoir si les partis doivent être subventionnés selon le NOMBRE de votes recueillis ou selon le POURCENTAGE de vote. Chaque option a ses avantages et ses désavantages.

Si on les subventionne selon le *nombre* de votes reçus, ça incite les partis à faire sortir leur vote au maximum, même dans des comtés peu prenables. Mais si les taux de votation continuent de chuter, les partis auront de moins en moins de moyens financiers pour leurs activités et leurs campagnes électorales.

Si on les subventionne selon le *pourcentage* de votes reçus, les partis ne seront pas pénalisés si les taux de participation continuent de chuter. Mais les partis n'auraient pas autant intérêt à faire sortir leur vote. Car 1 vote de plus ou de moins sur 1 million de votes reçus, ne changerait pas grand chose sur le pourcentage de fonds qui leur serait attribué.

Donc, la solution idéale est peut-être un mélange des 2 options. La moitié des fonds pourrait être attribuée aux partis selon le nombre de votes reçus, et l'autre moitié selon le pourcentage de votes reçus.

Je suis cependant conscient que si le gouvernement subventionnait encore plus les partis politiques, ça ne serait **initialement** pas très bien vu de l'opinion publique. Plusieurs réagiront en disant que les politiciens veulent encore piger davantage dans leurs poches. Mais si les 3 principaux partis s'entendent sur cette mesure, aucun parti ne pourra se faire du capital politique au détriment des autres.

Donc, si on va de l'avant avec un financement gouvernemental des partis politiques, on doit prendre le temps d'expliquer à la population les avantages d'un tel système. Ça sera plus équitable entre les partis. Ça augmentera la valeur et l'importance de chaque vote. Les citoyens auront une valeur égale. Ça épurera les mœurs politiques. Ça réduira les allégations de corruption de la classe politique, etc. On dit qu'un des principaux buts de la réforme est de rendre notre démocratie plus équitable. Alors, allons de l'avant.

AUTRES QUESTIONS SUR LE FINANCEMENT GOUVERNEMENTAL

-Mais un financement gouvernemental soulève aussi plusieurs questions, dont celles-ci :

1- Est-ce que les partis politiques pourraient toujours vendre des cartes de membres ?

Ma réponse : -Certaines personnes pourraient être tentées de contourner une nouvelle loi en achetant plein de cartes de membres pour financer leur parti politique. Mais puisque les partis font peu d'argent sur les cartes de membres, il serait étonnant qu'ils y trouvent leur compte. Alors, je crois que les partis pourraient continuer à vendre des cartes de membres. Tant qu'elles sont à 5 \$, je crois qu'il y a peu de risque d'abus à ce niveau. La loi pourrait fixer un prix limite suffisamment bas pour éviter qu'un parti se mette à vendre ses cartes disons 20 \$ pour obtenir du financement de cette façon. Dans notre réforme, on propose une limite de 50 \$. C'est beaucoup trop, dans l'optique que je propose.

2- Est-ce que les partis politiques pourraient toujours tenir des activités populaires pour mobiliser leurs membres, tel des déjeuners, des soupers, etc. ?

Ma réponse : -Je crois que oui. Mais l'admission devrait être gratuite ou avec un prix limite très bas, tel 5 ou 10 \$, pour éviter que les partis se servent de ces activités populaires pour récolter du financement.

3- Qu'arrivera-t-il si un nouveau parti est fondé sans avoir le droit de ramasser d'argent et que le gouvernement ne lui en donne pas non plus car ce parti n'a pas obtenu de votes lors d'une élection générale ou partielle ?

Ma réponse : - Peut-être que le gouvernement pourrait les aider financièrement, ou leur permettre de fonctionner par emprunts limités jusqu'à l'élection. Mais ça prendrait des barèmes précis d'aide financière. (Pour éviter que n'importe qui fonde un parti pour pouvoir obtenir de l'argent du gouvernement, et ensuite se dissoudre et garder l'argent.)

Les tiers partis seraient gagnants d'un système de financement gouvernemental, car présentement leurs moyens financiers sont beaucoup moindres que leur pourcentage de votes recueillis.

4- Qu'arrivera-t-il si quelqu'un veut se présenter comme candidat indépendant, s'il ne peut pas récolter de financement, ni utiliser son argent personnel ?

Ma réponse : -Dans ce cas-ci, puisque les candidats indépendants ont peu de chances d'être élus, et puisque leur élection aurait peu d'influence pour déterminer le parti au pouvoir, je crois que la loi électorale devrait leur permettre de dépenser un certain montant provenant de leur poche, emprunté ou fourni par d'autres personnes. Pour éviter que des gens se présentent juste pour obtenir des fonds publics, les candidats indépendants ne devraient pas pouvoir obtenir de financement annuel après l'élection.

AUTRES COMMENTAIRES SUR LE FINANCEMENT GOUVERNEMENTAL

-Ma suggestion aurait cependant comme effet secondaire de faire en sorte que le parti qui a gagné le vote populaire à l'élection précédente, aurait quasi-assurément le plus de fonds pour la prochaine élection, même si ses appuis devaient chuter de beaucoup dans l'opinion publique. Mais je pense tout de même que les avantages d'un financement gouvernemental dépassent les inconvénients.

-Est-ce dans l'intérêt de la démocratie québécoise de voir l'ADQ disparaître en faisant faillite ? Je ne crois pas. Bien sur, ils auraient pu dépenser moins à l'élection de 2003. Mais un financement gouvernemental équitable réglerait leur problème d'argent.

-Si les partis politiques provinciaux étaient financés par l'état, il faudrait envisager de faire de même avec le palier municipal.

-Le Québec a agit en pionnier en 1979 en adoptant la loi sur le financement des partis politiques la plus rigoureuse au Canada. Nous sommes capables d'agir à nouveau en pionniers en modernisant encore davantage notre système de financement des partis politiques. La tendance canadienne est d'ailleurs vers un resserrement des règles.

FINANCEMENT DES RÉFÉRENDUMS

-Si on finance par l'état les partis politiques, je crois que l'on doit procéder sensiblement de la même façon pour financer un référendum à l'échelle du Québec. Mais des ajustements devraient être apportés.

En effet, dans un référendum, il y a 2 comités, soit un pour le OUI et un pour le NON. Pour être équitable, l'état devrait offrir le montant limite permit par la loi à chacun des 2 comités. Si on donne l'argent selon le % de votes recueilli par chaque parti à l'élection précédente, on pourrait se retrouver avec des distorsions importantes entre les moyens financiers de chaque comité.

Par exemple, si 2 partis ayant recueilli 2 tiers des votes à l'élection, forment une coalition dans 1 des 2 comités, ce comité aurait des moyens financiers 2 fois plus élevés que l'autre comité.

VARIÉS

-Si on tenait des élections à dates fixes, qu'arriverait-il en cas de gouvernement minoritaire ? Pourrait-il être renversé avant la fin du mandat de 4 ans ?

-Je ne suis pas d'accord avec l'idée de demander 2 cartes d'identité pour permettre aux gens de voter. Si on complique et rallonge trop le temps d'attente pour voter, les électeurs risquent d'être moins tentés de venir voter au scrutin suivant. On dit vouloir privilégier la simplicité et non la complexité dans notre réforme électorale. Alors, dans ce cas-ci, une carte est suffisante pour assurer l'intégrité du vote. Voter, ce n'est quand même pas comme faire une demande de passeport.

Voilà pour mes recommandations.

Bruno Pelletier
368, de l'Église Sud, #24
Rimouski, Québec
G5L 6K9

Téléphone domicile : 418-723-2106
Téléphone bureau : 418-724-4232, poste 246 (Du dimanche au jeudi)
Adresse courriel : bruno_pelletier@cqcable.ca